

Mars / Avril 2017 # N°6

## L'ÉDITO

### Les visiteurs du Salon de l'Agriculture plébiscitent la bonne alimentation

Le salon de l'agriculture version 2017 vient de fermer ses portes. Avec 619 000 entrées, le nombre des visiteurs est en hausse de 8 000 par rapport à l'année dernière mais toujours en baisse sensible par rapport aux années qui précédaient les attentats. Il n'empêche, le chiffre de plus de 600 000 classe cet évènement parmi les plus grands salons existants. Cela confirme l'intérêt de nos concitoyens pour l'agriculture.

D'après un sondage Odoxa réalisé pour Groupama, les agriculteurs français ont une excellente image auprès de leurs concitoyens français et européens. Ces sondages viennent infirmer le sentiment fréquent des agriculteurs, surtout dans les discours d'assemblées générales, d'être mal aimés !

Pendant un certain temps, il avait été question, il y a de nombreuses années, de transférer le salon de l'agriculture à *Villepinte* dans un lieu manifestement mieux adapté pour recevoir un public de professionnels. C'est ainsi que tous les deux ans, le SIMA (Salon international de la machine agricole) permet d'exposer les plus gros tracteurs et les moissonneuses batteuses du futur. Ce salon n'a enregistré que 232 000 entrées. Pourtant ce salon intéresse au plus haut point les agriculteurs très sollicités pour leur capacité d'achat de biens industriels. De nombreuses dispositions fiscales ont été prises pour les inciter à investir en matériels ou en bâtiments même si cela augmente leurs charges de structures.

Les 600 000 entrées du salon de la *Porte de Versailles* montrent à l'évidence que si les agriculteurs gardent une cote aussi importante dans l'opinion publique, ce n'est pas seulement pour leur importance économique qui est désormais inférieure à 2% du PIB ni pour l'emploi tombé à moins de 3% même s'il reste conséquent dans certaines zones rurales qui ont vu toutes les autres activités disparaître.

Mais si les Français viennent en masse au salon de l'agriculture, ce n'est pas non plus pour y voir des animaux en ville ni parce qu'ils auraient la nostalgie de la campagne et qu'ils aimeraient passionnément les agriculteurs, c'est en fait parce que ce secteur leur permet de garantir leur sécurité alimentaire. Il n'est pas indifférent à l'heure où la construction européenne est fragilisée par le *Brexit* que la majorité des européens partagent ce point de vue et décernent une médaille d'or à l'agriculture française. En ces temps troublés, le plaisir et la bonne santé par l'alimentation restent une valeur sûre.

les agriculteurs français ont une excellente image

une garantie pour la sécurité alimentaire



## Production mondiale : la part de l'Europe diminue

Malgré toutes les plantations récentes dans de nombreux pays du monde, les surfaces plantées en vignes ont diminué de 2 M ha depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle. Le vignoble n'occupe plus que 7,5 M ha actuellement. En revanche, la production a augmenté de 100 M hl en passant de 153 M hl en 1908 à 250 M hl actuellement.

Dans la période récente, la part de l'Europe diminue. Elle était encore de 40% en 2000. Elle est tombée à 31% désormais. Les États-Unis sont devenus le premier consommateur mondial avec 29 M hl et la Chine est déjà en 5<sup>e</sup> position. En fait, le vin est un des produits agricoles dont la production augmente le moins mais les exportations ont beaucoup progressé. Elles ne représentaient que 10% de la production en 1908. Aujourd'hui, les échanges mondiaux portent sur 40% de la production en volume, représentant un pourcentage légèrement plus faible en valeur (37%), soit 28 Mds € sur un chiffre d'affaire mondial vin de 75 Mds €.



**Exposé Jean-Marie AURAND.**

**Directeur Office International du Vin. [Cliquer ici](#)**

## Les ventes de vins de Bordeaux en 2016 : records en Chine et aux États-Unis

D'après le bilan établi par le CIVB (*Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux*), l'année 2016 serait un bon cru plus abondant que les années précédentes. Après la mauvaise récolte de 2013 et les récoltes moyennes de 2014 et 2015, la récolte 2016 serait de 5,8 M hl ; elle dépasse de 9% par rapport à l'année précédente.

Les ventes réalisées en 2016 ont porté sur 630 M de bouteilles pour une valeur de 3,65 Mds € soit une valeur unitaire moyenne de 5,8 €. Sur le marché français, 40% des ventes sont faites en grandes et moyennes surfaces. Les bouteilles vendues moins de 3 € représentent 17% des bouteilles mises sur le marché contre 41% en 2007. Il est vrai que la vente en cubitainer (ou BiB) se développe rapidement dans ce type de créneau.

Les ventes à l'exportation représentent 42% des ventes de bouteilles. En 2016, les ventes sur la Chine établissent un nouveau record avec une bouteille sur 10 produite à Bordeaux mais les ventes aux États-Unis établissent aussi un nouveau record sur les 30 dernières années.



**Plus d'infos. [Cliquer ici](#)**

Etats-Unis, 1<sup>er</sup>  
consommateur  
mondial

une valeur  
unitaire  
moyenne  
de 5,8 €



## La consommation de viande ovine continue de diminuer en 2016

La consommation de viande ovine diminue de 3,1% en 2016. La production a pourtant augmenté de 3,2 % sur cette même période. En fait, **cette évolution contradictoire** est le résultat d'une baisse de 7% des importations qui proviennent majoritairement d'Espagne. On relève également une **baisse des exportations de 8%**.

La progression de la production est à mettre à l'actif d'un soutien mieux assuré pour cette activité, par les **aides directes**. Mais la production ovine française avait été très perturbée par l'adoption d'un **règlement de marché peu favorable** pour les producteurs de notre pays au moment de l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne. Le **Brexit** sera-t-il l'occasion d'un changement ? On peut en douter car l'Union Européenne a choisi désormais de **ne plus intervenir dans le soutien des marchés**. Rappelons que la production française n'assure plus que la **moitié des approvisionnements nécessaires** à notre pays (82 000 t sur 165 000 t en 2016).



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

## La consommation de volailles augmente de 3,5 %... les importations aussi !

Sur les 9 premiers mois de 2016, la consommation de volailles poursuit sa hausse au rythme de 3,5% par an. Mais le **solde de nos échanges extérieurs diminue**. Les abattages restent stables or les importations augmentent en particulier pour les pièces de volailles. Sur les 9 premiers mois, les abattages ont été de 1 369 000 t équivalent carcasses (tec). Les importations ont été de 509 000 tec et les exportations de 443 000 tec. La France avait **dans le passé un excédent important dans ce secteur** mais ces chiffres montrent que l'on a désormais un déficit et que ce déficit se creuse à cause en particulier des pièces de volailles qui enregistrent **des excédents pour les dindes et les canards**.

Sur la même période, la production d'œufs de consommation est en baisse et les **prix de novembre dernier étaient en augmentation de 20%** d'un an sur l'autre. Ces évolutions sont probablement à mettre en rapport avec la décision des **GMS de ne plus commercialiser que les œufs produits sans cages**.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

un soutien mieux assuré pour cette production

un déficit qui se creuse

baisse de la consommation d'œufs



## La France, leader mondial des exportations de semences de grandes cultures

Notre pays enregistre un nouveau record du solde bénéficiaire de la balance des semences avec 901 M € en 2016. Elle devance les États-Unis et les Pays-Bas. Les exportations de 1,6 Md € concernent 151 pays du monde. Près de la moitié de cet excédent est assuré par les semences de maïs avec 423 M €. Ensuite viennent les semences potagères et florales avec un solde de 267 M €. Puis les semences pour les oléagineux avec 190 M €. Les marchés les plus importants se trouvent dans les pays de l'est européen.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

## Le CIC annonce désormais un record historique absolu pour la campagne de céréales 2016-2017 dans le monde

Tous les deux mois, le Conseil International des Céréales (CIC) publie ses nouvelles estimations de récolte de céréales dans le monde. La prévision de fin février est encore en hausse sensible et le niveau de la récolte 2016-2017 serait un record historique absolu avec 2102 Mt de céréales. Rappelons que le niveau avait dépassé 2000 Mt dans les trois campagnes précédentes. Ces excellents résultats sont difficiles à croire dans une France durement touchée par les problèmes climatiques de cet été. Ils seraient, en fait, les seuls à connaître des difficultés cette année.

La production mondiale dépasse désormais les 2100 Mt après trois campagnes au delà des 2 Mdt. Rappelons encore qu'il a fallu attendre la campagne 2004-2005 pour passer la barre des 1,5 Mdt.

Après ces 4 campagnes record, les stocks de report augmentent encore de 7% pour atteindre 508 Mt alors que les échanges baissent à 342 Mt du fait des bonnes récoltes des pays importateurs. Ainsi, même si la prochaine récolte est meilleure en France, les marchés risquent de pâtir d'un niveau de stocks supérieur à 500 Mt en début de campagne.

Ce nouveau record apporte un démenti à ceux qui redoutaient une baisse des disponibilités en céréales de la planète. Pour la première fois dans l'histoire, si l'on additionne les céréales à paille (2102 Mt) ; le riz (482 Mt) et le soja (336 Mt), la production mondiale avoisine les 3 Mdt (2920 Mt). C'est deux fois plus qu'au début des années 80.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

excédent assuré par les semences de maïs

4 campagnes record

pâtir d'un niveau de stock supérieur à 500 Mt



## Les légumineuses sacrifiées par la PAC

Tout aurait dû les favoriser ! La production de légumineuses comme la luzerne permet d'économiser les engrais azotés et aurait permis d'améliorer la sécurité alimentaire de l'Europe en diminuant les importations de soja. Cerise sur le gâteau, la consommation de légumineuses est une alternative intéressante pour l'alimentation humaine. Les nutritionnistes ne peuvent que conseiller les lentilles et autres légumes secs tous plus originaux les uns que les autres pour varier les recettes et pour diminuer l'utilisation de la viande. La séance du 22 février 2017 de l'Académie a permis de faire le point sur la situation de ce secteur.

Et pourtant, il faut bien reconnaître un échec patent en Europe sur ce domaine. Les légumineuses sont aux abonnés absents avec moins de 0,3% de la valeur des productions. En France, ces productions représentent moins de 2% des surfaces en grandes cultures ! Dans les 25 dernières années, en Amérique du Nord, la production croît de 7,7% par an (soit un doublement tous les 9 ans !) alors qu'elle régresse de 3,4% par an en Europe. Comment expliquer pareille contre performance ? Grosso modo, par les choix stratégiques de la PAC adoptée au début des années 60. Les pays européens ont choisi de privilégier les céréales évidemment symboliques pour l'alimentation humaine au détriment des protéagineux utilisés pour la production animale et disponibles en abondance aux États-Unis.

Les Chinois ont fait le même choix dans la période actuelle et importent 87 Mt de soja alors que leurs importations de céréales vont tomber à 14 Mt seulement pour la dernière campagne.

Mais ce n'est pas parce que les Chinois importent 6 fois plus de soja que l'Europe qu'il faut considérer cela comme une fatalité et accepter une dépendance alimentaire en ce domaine. En 25 ans, le Canada a su décupler sa production et devenir après l'Inde le deuxième producteur mondial de légumineuses. Cela suppose une volonté politique, un effort de recherche et de développement. Après la COP 21, l'UE devrait réduire sa dépendance en protéines. Les États-Unis ont su les premiers développer leur production à partir du soja que l'Europe et la Chine exportent en grande quantités. Rien n'empêche l'Europe d'adopter la stratégie de Jacob dans la Bible et d'échanger ce droit d'aînesse des États-Unis contre un plat de lentilles ! Les amateurs de bonne cuisine savent bien tous les délices que l'on peut en tirer. Par ailleurs, la luzerne et le sainfoin permettraient à l'Europe de dépendre moins des importations pour ses aliments du bétail.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)

les légumineuses, alternative pour l'alimentation humaine

privilégier les céréales symboliques

la stratégie de Jacob dans la Bible

### Légumes : mauvaises conditions climatiques en Espagne et en Italie

Une fois n'est pas coutume. On croyait à une montée en puissance inexorable de l'Espagne - et dans une moindre mesure de l'Italie - pour approvisionner l'Europe en fruits et légumes. La campagne 2016/2017 restera dans les mémoires comme une crise exceptionnelle. Les exportations de ces deux pays se ralentissent et les prix se tendent.

Campagne 2016/2017 : une crise exceptionnelle

#### Choux-fleurs et brocolis

Les dieux seraient-ils favorables à la Bretagne ? Une chose est sûre, la production espagnole et italienne de chou-fleur a été perturbée alors que les conditions climatiques bretonnes ont été plus fastes.

Rappelons qu'en 2015, la France produisait 340 000 t et était le troisième pays producteur en Europe après l'Espagne (610 000 t) et l'Italie (390 000 t). Viennent ensuite la Pologne avec 250 000 t, le Royaume-Uni avec 160 000 t et l'Allemagne avec 140 000 t.

Domination espagnole éclatante

#### Salades

Pour la salade, la domination de l'Espagne est éclatante avec 930 000 t devant l'Italie avec 440 000 t. Les productions françaises avec 230 000 t, allemande avec 220 000 t, anglaise avec 160 000 t et néerlandaise avec 120 000 t sont loin derrière.



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)



[Plus d'infos. Cliquer ici](#)





Par **Julien FORGET**  
Avocat associé  
Cabinet TERRESA  
membre-fondateur du réseau AGIRAGRI

## Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

**Cette mesure concerne aussi les revenus professionnels.**

Contrairement à une idée reçue, le prélèvement à la source ne visera pas les seuls traitements et salaires. Sont également concernés les revenus assimilés aux traitements et salaires, dont les rémunérations de dirigeants (art 62 CGI), mais également les revenus fonciers, les pensions alimentaires et les revenus professionnels... **et les bénéficiaires agricoles.** S'agissant de ces revenus professionnels, le prélèvement sera opéré sur compte bancaire.

L'acompte sera calculé sur la base des bénéficiaires (déficits sont retenus pour zéro) ayant été imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu au titre de la dernière année pour laquelle l'impôt a été établi, cette dernière année s'appréciant à la date du versement de l'acompte. Les acomptes versés de janvier à août 2018, par exemple, seraient assis sur les revenus 2016, et ceux de septembre à décembre, sur le revenu 2017. Etant précisé qu'en cas d'exercice court, la base sera recalculée sur une assiette de 12 mois. Le taux de prélèvement sera calculé sur la base des mêmes années de référence (N-2 de janvier à août et N-1 de septembre à décembre) avec la faculté de remonter jusqu'à N-3 en l'absence de référence sur N-1 ou N-2.

Les personnes non imposables du fait de crédits ou réductions d'impôts pourront être redevable de prélèvements malgré tout (qui seront régularisés par remboursement), le calcul du taux de prélèvement n'intégrant pas ces crédits ou réductions d'impôts (hormis certains crédits d'impôts liés aux services de la personnes). Cependant, **en cas de non-imposition "chronique"**, le taux de prélèvement sera nul. Pour les "nouveaux redevables", un taux par défaut est déterminé (grille) et qui s'appliquera en fonction du revenu mensuel (majoré de 11% pour les revenus professionnels). **En cas de démarrage d'activité en cours d'année**, le redevable peut demander à "anticiper" le prélèvement en indiquant un montant à l'administration fiscale.

l'acompte sera calculé sur la base des bénéficiaires

calcul sur la base des mêmes années de références

un taux par défaut déterminé

*suite page 8*

## Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu Cette mesure concerne aussi les revenus professionnels. (suite)

### Que se passe t-il pour les revenus de l'année 2017 ?

La réforme entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il n'y aura donc pas de "pause" dans le recouvrement de l'impôt, en 2017 les contribuables paieront selon les modalités actuelles leur impôt sur le revenu 2016, et au 1<sup>er</sup> janvier 2018 démarrera le prélèvement au titre du revenu 2018.

Il est donc prévu que les revenus "non-exceptionnels" de 2017 (afin d'éviter toute tentative d'optimisation) ne subiront pas l'impôt (mais feront l'objet d'une déclaration), par application d'un crédit d'impôt (CIMR). S'agissant des bénéficiaires agricoles, si le revenu 2017 est plus élevé que le plus élevé des revenus 2016, 2015 ou 2014, le CIMR sera limité au plus élevé de ces montants. Un impôt sera donc dû fin 2018 sur cet "excédent". S'il s'avère que le revenu 2018 est également supérieur au plus élevé des revenus 2016, 2015 ou 2014, un complément de CIMR pourra être accordé en 2019 (total si le revenu 2018 est supérieur à 2017, partiel s'il est inférieur). Les contribuables pourront toujours par voie de réclamation contentieuse tenter de démontrer qu'il s'agit d'un revenu exceptionnel non "pilote". Il en est de même des revenus de dirigeants de sociétés, aussi, si une augmentation est prévue en 2017, il convient de la maintenir en 2018 !

### Le cas particulier des revenus fonciers 2017

Afin d'éviter du fait de la "non-imposition du revenu 2017" que les dépenses de travaux déductibles des revenus fonciers ne soient pas systématiquement reportés en 2018, il est prévu que les dépenses réalisées en 2017 seront déductibles de l'impôt calculé pour 2017 et que ne seront retenus comme déductibles au titre de l'impôt 2018 que 50% des travaux réalisés sur 2017 et 2018. Ainsi, il convient idéalement que les travaux 2018 n'excèdent pas les travaux engagés en 2017, le surplus sera "perdu".

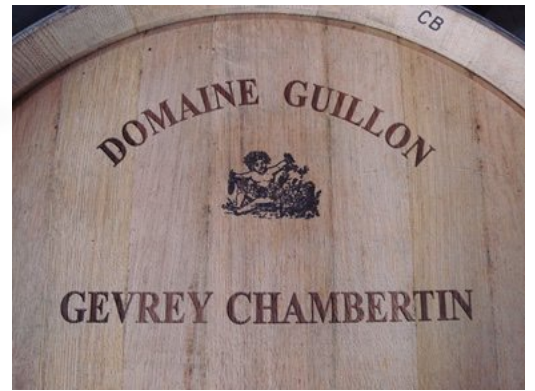
Enfin, reste une interrogation de taille, cette réforme sera-t-elle maintenue en l'état ? Une interrogation de plus pour ces élections présidentielles en cours.

le CIMR sera  
limité au  
plus élevé  
des ces  
montants

revenu  
exceptionnels  
"non piloté"

une réforme  
maintenue  
en l'état ?





**Cliquez ici pour les extraits  
de l'interview en vidéo**

## Le Domaine Guillon à Gevrey-Chambertin : les vins de Bourgogne peuvent-ils rester une affaire familiale ?

*Jean-Michel Guillon* peut être fier. Il s'est installé en 1980 sur 2,3 ha en location avec 2 appellations à *Gevrey-Chambertin*, l'un des villages les plus réputés pour les vins de Bourgogne. Il exploite aujourd'hui avec son fils, *Alexis*, 15 ha, presque entièrement en propriété avec 21 appellations. Mais cela ne s'est pas fait sans difficultés. Il a pris des risques financiers. Il a réussi à traverser des crises graves. Difficile à comprendre ! C'est une région où la plupart des viticulteurs rationnent leurs clients car ils pourraient vendre trois fois la récolte. Dans ces conditions, on imagine mal des crises. Et pourtant, elles ont été nombreuses et dévastatrices pour de très nombreux domaines.

On pense surtout aux problèmes climatiques. En 2015, la récolte a été inférieure de 30% et en 2016 la baisse a atteint 50%. Mais les crises les plus graves ont été occasionnées par les grands événements mondiaux. Lors de la première guerre du Golfe, il n'y a plus eu aucune commande pour l'exportation et cela pendant 4 ans ! Pour la deuxième guerre, cela a duré un an et après l'attentat des *Twin Towers*, la panne d'export a duré deux ans. Dans le domaine Guillon comme dans la plupart des autres domaines, les débouchés export représentent 50% des ventes. Quand il y a un accident climatique, on peut espérer compenser en partie par un relèvement du prix et surtout avoir une bonne récolte l'année suivante mais on se relève difficilement d'un accident de marché qui dure plusieurs années. Comme toujours dans pareils cas, ce sont les chefs d'entreprises les plus endettés qui sont les premiers concernés par le dépôt de bilan.

Actuellement, la conjoncture est marquée par deux accidents climatiques de suite et il n'y a aucun mécanisme de stocks comme dans le Champagne pour amortir les effets des mauvaises années. Les vins de Bourgogne sont des mono cépages et le Pinot noir par exemple donne sa pleine mesure avec des rendements limités. Les viticulteurs ne doivent pas dépasser 49 hl par ha et ils s'organisent pour réduire le nombre des grappes et le nombre des grains par grappe de façon à ne jamais dépasser cette limite. Il n'y a donc pas de réserves mobilisables en prévision des mauvaises années.

*suite page 10*

traverser des  
crises graves

débouchés  
export : 50%  
des ventes

pas de  
réserves  
mobilisables

**Cliquez ici pour les extraits  
de l'interview en vidéo**

## Le Domaine Guillon à Gevrey-Chambertin : les vins de Bourgogne peuvent-ils rester une affaire familiale ? (suite)

Grâce à cet effort draconien sur la qualité, les vins ont acquis une renommée internationale croissante et cela attire **les capitaux d'un certain nombre de conglomérats financiers**. Mais on assiste à une bulle spéculative inquiétante. Le prix des vignes **ne cesse d'augmenter depuis 10 ans**. Les prix actuels sont tellement élevés que cela risque d'**interdire toute installation** et même dans le cas d'une succession lorsqu'il y a plusieurs enfants. L'une des ventes récentes les plus emblématiques a été celle du domaine de Corton. Cet ensemble qui comprenait des bâtiments et 10 ha de Grand cru s'est vendu 300 M € soit après déduction de la valeur des bâtiments, **au moins 28 M € l'hectare**.

Il est vrai que dans la zone viticole du Bourgogne, les chiffres cités paraissent plus faibles car on a encore l'habitude de parler en ouvrée soit 4,28 ares. Il faut donc **24 ouvrées pour faire un ha**. Dans les années 95, après la Guerre du Golfe, le prix était tombé à **5 000 € l'ouvrée**, il est actuellement à **35 000 € au prix SAFER !** Les appellations Villages se traitent entre 800 000 € et 1 M € l'ha. Les Premiers crus entre 2 et 4 M € et les grands crus entre 20 et 25 M €.

Avec de tels prix, sera t-il encore possible **de trouver des vignerons indépendants** ? Seuls de **grands groupes financiers** pourront acheter mais que feront-ils au moment des crises qui ne manqueront pas de survenir ? Pour limiter la spéculation actuelle, *Jean-Michel Guillon* qui est **Président du Syndicat des Viticulteurs de Gevrey**, préconise **une action plus volontariste de la SAFER**. Mais cela supposerait que la SAFER dispose de **réserves financières très abondantes** fournies par un financement d'Etat. La bulle financière est tellement importante qu'il faudrait prendre les moyens d'une action concertée pour en éviter les effets ravageurs. Les paysages de Bourgogne viennent d'être classés au **patrimoine de l'humanité par l'Unesco**. Ce serait dommage de ne pas en assurer la **pérennité** dans les années qui suivent. *Jean-Michel Guillon* et son fils estiment qu'il est encore temps d'agir pour ce faire.

une bulle  
spéculative  
inquiétante

limiter la  
spéculation  
actuelle

les moyens  
d'une action  
concertée



*Jean-Michel et Alexis GUILLON*

## **Le CETA a été approuvé par le Parlement européen le 15 Février 2017**

Le Parlement de Wallonie s'était opposé à la signature du traité avec le Canada (CETA). Mais le Parlement européen vient de le voter. Malgré les craintes des producteurs de viande bovine sur les 75 000 T d'importation supplémentaire, la protection de 143 indications géographiques dont 42 françaises et l'ouverture plus importante pour les vins ont fait pencher la balance en faveur de l'accord.



[En savoir plus. Cliquer ici](#)

## **Le solde de nos excédents agroalimentaires baisse de 3 Mds € en 2016**

**Le solde de nos excédents agroalimentaires baisse de 3 Mds € en 2016**  
On s'attendait à une baisse de nos excédents à cause de la mauvaise récolte de céréales. Mais il est intéressant de comparer les chiffres des deux dernières années. Le solde 2016 s'établit à 6,1 Mds € alors que celui de 2015 était de 9,2 Mds €. Les deux tiers de cette baisse de 3 Mds € concerne la balance avec nos partenaires européens avec un triplement de notre déficit en produits transformés qui passe de 600 M € à 1,8 Md €. En fait, sur la diminution de 3 Mds € de notre solde extérieur, la part des céréales n'est que de 1,8 Md € avec un solde qui passe de 6,7 Mds € en 2015 à 5 Mds € en 2016. Les vins et boissons gardent un excédent supérieur à 11,5 Mds €. Mais comme nous l'avons souligné dans le précédent numéro d'A Vrai Lire, on assiste à un creusement continu de notre solde négatif des fruits et légumes et conserves de plus de 5,9 Mds € en 2016. On comprend mal pourquoi notre pays ne serait pas capable de relever le défi dans ce secteur pourtant essentiel pour notre bonne santé aux dires des médecins.



[En savoir plus. Cliquer ici](#)

## **Bordeaux : 1 600 viticulteurs en quête de successeurs**

Une récente table ronde organisée par le CIVB, le magazine *Terre de Vins* et le Journal *Sud-Ouest* ont attiré l'attention sur le renouvellement des exploitations viticoles du Bordelais. 3 000 viticulteurs de cette région ont plus de 55 ans. Selon une enquête du Service statistique du Ministère de l'Agriculture de 2013, 1600 d'entre eux, c'est à dire plus de la moitié ignorent s'ils auront un successeur. Cela représente un enjeu important pour le vignoble de la région puisque les surfaces concernées couvrent environ 20 000 ha, soit 1 ha sur 6 de cette belle région viticole.



[En savoir plus. Cliquer ici](#)